



No de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal, tenue le lundi 21 mars 2016, sous la présidence de M. Martin Sauvé, maire.

Participent aussi les membres du conseil suivants:

M. Raynald Gobeil, district n° 1
M^{me} Rollande Côté, district n° 2
M. Romuald Tremblay, district n° 4
M. Jean-François Néron, district n° 6

Participe également à cette séance:

Pierre-Yves Tremblay, directeur général

Sont absents :

M. Jules Bouchard, district n° 3
M. Claude Tremblay, district n° 5

Nombre de citoyens présents: 0

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire procède à l'ouverture de la séance

2. SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

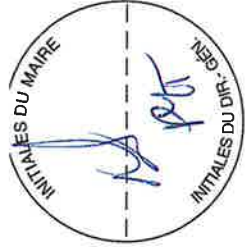
2.1. SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Amendement à la résolution 16-49 / Demande d'appui à la CPTAQ / Sentier pédestre
- 4- Autorisation d'aller en appel d'offres pour lignage de chaussées avec le regroupement d'achat de la MRC de Lac-Saint-Jean Est
- 5- Demande de subvention au Programme d'aménagement durable des forêts 2015-2016 (PADF) / Base plein air de Saint-Nazaire
- 6- Signature d'une entente avec la Base plein air de Saint-Nazaire pour l'exécution des travaux à effectuer en vertu de la demande de subvention au Programme d'aménagement durable des forêts 2015-2016 (PADF)
- 7- Période de questions
- 8- Levée de la séance

2.2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Romuald Tremblay
Appuyé par Jean-François Néron

16-65



No de résolution
ou annotation

16-66



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté

Acceptée

2.3. Amendement à la résolution 16-49 / Demande d'appui à la CPTAQ / Sentier pédestre

ATTENDU QUE la municipalité a adopté la résolution 16-49 indiquant que la demande porte sur les lots 26, 27 et 28

ATTENDU QUE la demande doit porter sur les lots 27, 28 et 29 du rang 5, du canton taché

EN CONSÉQUENCE il est
Proposé par Rollande Côté
Appuyé par Raynald Gobeil

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le conseil municipal modifie amende la résolution 16-49 pour que la demande porte sur les lots 27, 28 et 29 du rang 5 du canton Taché

Acceptée

2.4. Autorisation d'aller en appel d'offres pour lignage de chaussées avec le regroupement d'achat de la MRC de Lac-Saint-Jean Est

ATTENDU QUE la MRC de Lac-Saint-Jean Est ira en appel d'offres via un regroupement d'achat relatif au lignage de chaussée parmi les municipalités membres

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Nazaire désire aller en appels d'offres pour le lignage de chaussées avec le regroupement d'achat de la MRC de Lac-Saint-Jean Est afin de profiter de prix avantageux

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-François Néron
Appuyé par Romuald Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le conseil municipal autorise la municipalité à aller en appels d'offres pour le lignage de chaussées avec le regroupement d'achat de la MRC de Lac-Saint-Jean Est

Acceptée

2.5. Demande de subvention au Programme d'aménagement durable des forêts 2015-2016 (PADF) / Base plein air de Saint-Nazaire

ATTENDU QUE des travaux associés à la voirie multiusage sont requis sur le chemin menant à la Base plein air de Saint-Nazaire



No de résolution
ou annotation

16-68

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

Saint-Nazaire

ATTENDU QUE la municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts auprès de la MRC de Lac-Saint-Jean Est pour la réalisation desdits travaux

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Raynald Gobeil
Appuyé par Jean-François Néron

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du PADF auprès de la MRC de Lac-Saint-Jean Est pour la réalisation des travaux associés à la voirie multiusage sur le chemin menant à la Base plein air de Saint-Nazaire et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles du projet

Que le conseil municipal mandate Pierre-Yves Tremblay, directeur général et/ou Dominic Bisson, inspecteur à signer les documents relatifs à la demande d'aide financière dans le cadre du PADF

Acceptée

2.6. Signature d'une entente avec la Base plein air de Saint-Nazaire pour l'exécution des travaux à effectuer en vertu de la demande de subvention au Programme d'aménagement durable des forêts 2015-2016 (PADF)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Nazaire dépose une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) auprès de la MRC de Lac-Saint-Jean Est pour la réalisation de travaux associés à de la voirie multiusage sur le chemin menant à la Base plein air de Saint-Nazaire à la demande de cette dernière

ATTENDU QU'une entente doit être signée entre la municipalité et la Base plein air de Saint-Nazaire relativement à l'exécution des travaux ainsi qu'au paiement de 25 % des coûts admissibles du projet en vertu de la demande d'aide financière dans le cadre du PADF afin que ces coûts soient assumés par la Base plein air de Saint-Nazaire

EN CONSÉQUENCE

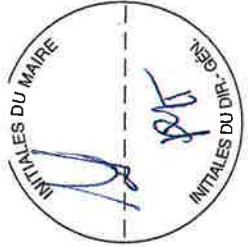
Il est proposé par Jean-François Néron
Appuyé par Rollande Côté

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

16-69

Que les membres du conseil mandatent Martin Sauvé, maire et Pierre-Yves Tremblay directeur général à signer l'entente à intervenir et/ou tous autres documents nécessaires aux fins de ladite entente

Acceptée



No de résolution
ou annotation

16-70



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Rollande Côté
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

| Que la séance soit levée à 19 h 50

Adoptée

Saint-Nazaire, le 21 mars 2016

M. Pierre-Yves Tremblay,
Directeur général

M. Martin Sauvé,
Maire